



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question orale n° 1188

Texte de la question

M. Régis Juanico attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les annonces qu'il a bien voulu faire lors de son déplacement à Saint-Étienne dans la Loire en juin 2015. Il rappelle à cet égard que 16 agents supplémentaires au sein des effectifs de la police nationale, à compter du mois d'octobre, ont été évoqués. Par ailleurs, lors de sa visite du centre de loisirs jeunesse de la police nationale de Montreynaud, le ministre a indiqué qu'il serait susceptible d'aider à la réalisation d'une piste de sécurité routière via des crédits spécifiques du ministère de l'intérieur. Enfin, et comme suite au rendez-vous qu'il a obtenu avec le cabinet de M. le ministre le 4 juin 2015, il évoque également le projet de Cité de la sécurité intérieure et la rénovation de l'immobilier pour les forces de gendarmerie et de police à Saint-Etienne, dossier ancien datant de 2004. Aussi, il souhaite connaître l'état d'avancement de ces différents dossiers et être informé des éléments de calendrier précis concernant le processus décisionnel et la mise en place opérationnelle de ces derniers.

Texte de la réponse

MOYENS DE LA GENDARMERIE ET DE LA POLICE DANS LA LOIRE

M. le président. La parole est à M. Régis Juanico, pour exposer sa question, n° 1188, relative aux moyens de la gendarmerie et de la police dans la Loire.

M. Régis Juanico. Monsieur le ministre de l'intérieur, lors de votre déplacement à Saint-Étienne en juin, vous avez annoncé le renforcement des effectifs de police dans la Loire, avec la création de 16 emplois supplémentaires, à compter du mois d'octobre. Dans le contexte actuel, ces renforts sont précieux. Je saisis à cet égard l'occasion qui m'est donnée de remercier nos forces de l'ordre et de leur rendre hommage. Elles réalisent un travail exemplaire au quotidien, sous votre autorité, monsieur le ministre.

Pouvez-vous préciser le calendrier de déploiement de ces fonctionnaires, leur affectation sur le territoire ligérien ainsi que leurs missions ?

La situation que traverse notre pays aujourd'hui justifie par ailleurs pleinement de ne pas relâcher nos efforts en matière de prévention. Je connais à ce titre votre totale détermination à poursuivre le travail éducatif, citoyen et social de la police nationale en direction des jeunes. Lors de votre visite, les responsables du centre de loisirs et de la jeunesse de la police nationale, situé dans le quartier de Montreynaud, avaient évoqué un projet visant à construire une piste de sécurité routière. Vous aviez alors indiqué, monsieur le ministre, que vous seriez susceptible d'aider à sa réalisation, avec des crédits spécifiques du ministère de l'intérieur. Pouvez-vous confirmer aujourd'hui le soutien financier de l'État à ce projet ainsi que, le cas échéant, les modalités de la participation de votre ministère ?

Les forces de gendarmerie et de police de Saint-Etienne sont en outre confrontées à une question cruciale, celle de l'immobilier. Comme vous le savez, monsieur le ministre, Saint-Étienne est aujourd'hui l'une des villes où les

conditions d'installation des forces de police et de gendarmerie sont parmi les plus inadaptées. Je pense en particulier à la caserne de gendarmerie départementale, rue Bergson.

Dans une interview à la presse quotidienne régionale, monsieur le ministre, vous aviez exprimé votre volonté que les agents de police, comme les militaires de la gendarmerie, bénéficient à Saint-Étienne de conditions de travail et d'un cadre de vie décent. Pouvons-nous espérer que cette caserne ainsi que les implantations de la police nationale soient rénovées dans les prochaines années ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la réforme de l'État et de la simplification.

Mme Clotilde Valter, *secrétaire d'État chargée de la réforme de l'État et de la simplification*. Monsieur le député, je souhaiterais tout d'abord excuser Bernard Cazeneuve, qui m'a demandé de le représenter lors de cette séance de questions. Votre intervention témoigne de plusieurs préoccupations pour la circonscription de sécurité publique de Saint-Étienne, que le ministre de l'intérieur a prises en compte dans leur totalité.

Dans ce secteur, les résultats en termes de sécurité publique ont connu des améliorations depuis le début de l'année : le nombre des atteintes aux biens et des cambriolages a notamment diminué, alors que les interventions des services de police augmentaient.

Outre ces résultats encourageants, s'agissant des effectifs, cinq policiers ont été affectés à la circonscription de sécurité publique de Saint-Étienne lors du dernier mouvement général de mutation, en septembre. Ils ne permettront certes pas – le ministre de l'intérieur en est conscient – de combler le déficit lié à la révision générale des politiques publiques. Le ministre s'engage toutefois à étudier avec une attention particulière les affectations, lesquelles, compte tenu des recrutements supplémentaires annoncés récemment par le Président de la République, viseront à permettre aux forces de sécurité d'accomplir plus efficacement encore les missions qui leur sont confiées, notamment dans ce secteur.

S'agissant de la prévention, vous évoquez, monsieur le député, le projet d'une piste d'éducation routière dans les locaux de l'école Elsa Triolet, à côté du centre de loisirs et de la jeunesse, dans le quartier de Montreynaud. Le ministre de l'intérieur confirme l'intérêt de l'État pour ce projet, dont il vous avait déjà fait part.

Ce projet va dans le bon sens, puisqu'il vise à sensibiliser les jeunes à la conduite des deux roues, ainsi qu'au civisme et à la citoyenneté. En tant qu'il renforce l'action associative, il s'inscrit dans l'ensemble plus large du développement social et urbain du secteur Saint-Saëns, à Saint-Étienne. Les décisions le concernant, liées aux financements de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, sont en instance : elles devraient permettre de faire avancer le projet dans le sens que vous souhaitez, monsieur le député.

Enfin, vous avez évoqué des questions immobilières concernant la police et la gendarmerie à Saint-Étienne. Le ministre est tout à fait conscient de votre engagement personnel sur ces questions. C'est pourquoi il a demandé à ses collaborateurs de se tenir à votre disposition pour continuer à travailler sur ce sujet, notamment en organisant une rencontre dédiée.

M. le président. La parole est à M. Régis Juanico.

M. Régis Juanico. Je me réjouis de la confirmation par Mme Clotilde Valter, au nom du ministre de l'intérieur, M. Bernard Cazeneuve, de plusieurs annonces, notamment celle relative au renforcement des effectifs de la police nationale dans la circonscription de Saint-Étienne dès le mois de septembre dernier, ainsi que de l'intérêt que le ministre de l'intérieur porte à notre projet de piste de sécurité routière au centre de loisirs et de la jeunesse de la police nationale. Nous prendrons par ailleurs contact avec le cabinet du ministre s'agissant des questions immobilières.

Données clés

Auteur : [M. Régis Juanico](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1188

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2015](#)

Réponse publiée au JO le : [9 décembre 2015](#), page 10415

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2015](#)